



# Réflexion sur l'évaluation en contrôle continu des enseignants BGB de l'académie de Poitiers

publié le 31/10/2021 - mis à jour le 08/11/2021

## Descriptif :

Réflexion pour échanger et pour harmoniser sur nos pratiques d'évaluation car certaines passent en contrôle continu pour l'obtention du baccalauréat (formation 21A0130292) et deviennent certificatives

## Sommaire :

- Ressources mises à disposition



Suite au Décret n°2021-983 du 27 juillet 2021 modifiant les dispositions du code de l'éducation relatives au baccalauréat général et technologique, à l'arrêté du 27 juillet 2021 portant adaptations des modalités d'organisation du baccalauréat général et technologique à compter de la session 2022 et la note de service du 28 juillet 2021 sur les modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022, une réflexion a été menée pour échanger sur nos pratiques d'évaluation afin de les harmoniser.

En effet, les évaluations des spécialités abandonnées en 1ère passent en contrôle continu et deviennent certificatives pour l'obtention du baccalauréat ce qui nécessite **transparence, équité, exigence et explicitation**. Notre réflexion a porté non seulement sur la spécialité Biochimie-Biologie de 1ère STL qui passe en contrôle continu mais également sur les autres spécialités que nous enseignons en STL et ST2S.

Public : 45 enseignants de BGB qui interviennent dans les spécialités enseignées (Biologie Physiopathologie Humaines et Chimie - Biologie Physiopathologie Humaines en ST2S, Biotechnologies, Biochimie-Biologie, Biochimie-Biologie-Biotechnologies en STL) afin de sensibiliser l'ensemble des établissements de l'académie de Poitiers.

La formation s'est déroulée en 2 temps :

- **1er temps le lundi 4 octobre 2021 en distanciel** : visio d'une heure sur Magistère pour présenter les enjeux du projet d'évaluation, pour montrer la nécessité de mener une réflexion à l'échelle disciplinaire, pour définir les évaluations diagnostiques, formatives et sommatives, pour présenter des exemples de situations du guide de l'évaluation.

Le but était également de préparer la journée en présentiel du 12 octobre. Ainsi, les équipes pédagogiques de chaque lycée devaient :

- Préparer un "autodiagnostic" de l'évaluation telle qu'elle est pratiquée dans leur discipline en citant les évaluations réalisées et en précisant le type d'évaluation (diagnostique, formative ou sommative), la situation (Activité Technologique, en groupe, seul, à la maison, en classe...), la pondération des évaluations les unes par rapport aux autres.





- Axe 1 : pour évaluer les compétences du LSL et faire facilement le lien avec les compétences des sujets des épreuves pratiques / écrites des EDS,
- Axe 2 : pour avoir une progressivité dans les attendus,
- Axe 3 : pour harmoniser le poids des évaluations formatives, sommatives en précisant les situations d'évaluation,
- Axe 4 : pour faire en sorte que l'élève comprenne bien où il en est dans ses apprentissages.

#### ● Ressources mises à disposition

 [Guide de de l'évaluation - Rentrée 2021](#) (PDF de 1.7 Mo)  
éduscol.

 [Livrets scolaires numériques pour le bac STL et ST2S](#) (PDF de 512 ko)

La correspondance entre les compétences des référentiels du livret scolaire et :

- celles de Biologie Physiopathologie Humaines :

 [Correspondance entre les compétences des référentiels de BPH et celles du livret scolaire](#) (PDF de 188.1 ko)

- celles de Biologie-Biochimie

 [Correspondance entre les compétences des référentiels de BB et celles du livret scolaire](#) (PDF de 453.7 ko)